



Capture d'écran - YouTube/Teens React to Facebook Parenting

Il y a quelques jours, je vous ai mis en garde contre le tsunami de pornographie qui est en train de submerger la France à la faveur du confinement.

Je vous ai aussi envoyé un message d'alerte aux parents en vous demandant de le transmettre à vos contacts.

Cette mise en garde était indispensable, mais elle n'est pas suffisante.

Le gouvernement doit maintenant agir pour protéger les mineurs !

Il y a urgence : en ce moment même des adolescents, et peut-être même des enfants, sont en train de voir des photos et des vidéos dégoûtantes sur internet.

Il suffit de deux clics et les voilà face à des scènes sexuelles explicites dont certaines incitent au viol.

Sachez que les sites pornos ne reculent devant aucune perversité : ils proposent des vidéos sadomasochistes et même zoophiles !

Imaginez l'impact de ces images sur le développement des plus jeunes !

S'il vous plaît, signez la pétition adressée au Premier ministre lui demandant d'obliger les sites pornographiques à vérifier l'âge de ceux qui en sollicitent l'accès.

L'accès à la pornographie est interdit aux mineurs... mais dans les faits, rien n'empêche un jeune de consulter un site pornographique.

Il lui suffit pour cela de cocher, de façon anonyme, une case, promettant qu'il a plus de 18 ans !

Pour mettre fin à cette absence de contrôle, il existe un moyen simple : obliger l'internaute à envoyer au site une copie de sa carte d'identité.

S'il n'est pas majeur, il ne peut pas entrer !

Un site de location comme Airbnb demande déjà à ses utilisateurs de prouver leur identité.

Il n'y a pas de raison que les sites pornos y échappent !

En plus de protéger les mineurs, une telle mesure dissuadera bien des adultes d'aller se perdre sur de tels sites.

Le gouvernement a le pouvoir de contraindre les sites pornos à une telle chose, qu'il le fasse tout de suite !

C'est pourquoi je vous demande de signer la pétition adressée à Edouard Philippe.

Pour cela, il vous suffit de cliquer sur le lien ci-dessous :

Je suis certain que vous comprendrez la nécessité et l'urgence de signer cette pétition.

Si elle n'est pas stoppée à temps, l'épidémie de pornographie provoquera des dommages irréversibles sur la santé morale et psychologique de nos jeunes.

Je compte sur votre participation !

Bien amicalement,

François Py

Chargé de communication
Avenir de la Culture

PS : Ne perdez pas une minute pour réagir !

En ce moment même un grand nombre d'adolescents, et même d'enfants, déscolarisés à cause du confinement, errent sur internet.

En deux clics, ils peuvent visiter des sites pornographiques et avoir accès à des scènes sexuelles explicites dont certaines constituent de vraies incitations au viol.

L'accès à la pornographie est interdit aux mineurs, mais l'âge des internautes n'est pas contrôlé.

Il faut que cela change tout de suite !

S'il vous plaît, signez la pétition demandant au Premier ministre d'obliger les sites pornos à vérifier l'âge de leurs utilisateurs.

Merci pour votre participation !

Avenir de la Culture, 14 rue Ernest Psichari, 75007 Paris, France